

Journée Jeunes Chercheurs de la Commission Commerce
Institut de Géographie, Paris
Samedi 16 novembre 2013

Hélène BALAN

BALAN Hélène : A.T.E.R. à l'Université de Cergy-Pontoise ; doctorante en 4e année à l'Université Paris Ouest Nanterre (équipe Mosaïques du laboratoire LAVUE, UMR 7218).

Les enjeux commerciaux des conflits d'espace public autour des marchés informels à Paris : valeurs mercantiles, pauvretés et démocratie urbaine

A Paris se redéployent aujourd'hui les petites activités de rue marchandes qui, marginalisées à partir du 19e siècle (Charpy, 2011), avaient presque disparu dans la société fordiste des années 1960 (Coste, 1994). Des marchés à la sauvette s'étendent en marge des marchés aux Puces de Saint-Ouen, de Montreuil et de Vanves, ainsi que, depuis quelques années, aux carrefours populaires de Belleville et Barbès dans le nord-est parisien. Ils rassemblent plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de personnes - retraités, actifs en difficultés, demandeurs d'asile, sans-papiers, nouveaux citoyens Européens sans droit de travail - qui vendent des articles de récupération obtenus par la fouille des poubelles et, dans une moindre mesure, des produits neufs. Qualifiés ici d'informels par analogie avec le "secteur informel" défini en marge de l'économie industrielle dans les villes du Sud (Steck, 2003), ces marchés s'inscrivent dans un contexte où les places marchandes dominantes que sont les métropoles, "villes commerçantes non-industrielles" (Brown, Lyons, Dankoco, 2010) à l'instar des villes africaines, attirent des personnes "recourant à la simple hétérogénéité urbaine comme source de survie" (*ibid.*).

Or, rendant "visible une précarité que l'on pensait marginale et régulée" (Milliot, 2010), les marchés informels parisiens se confrontent aux normes qui règlent les usages des espaces publics. Ils font l'objet d'une répression policière soutenue par des municipalités condamnant dérégulation de l'espace public et régression sociale, et réclamée par des groupes de riverains dénonçant des nuisances et une concurrence déloyale pour les commerçants, tant détenteurs de patentes sur les marchés aux Puces que de pas-de-porte. En réponse, à la Porte de Montmartre, une mobilisation de vendeurs d'articles de récupération a défendu l'ancrage de ceux-ci dans la tradition des Puces de Saint-Ouen en tant que *biffins*, d'après un ancien surnom des chiffonniers, et l'utilité sociale et écologique de leurs activités (*ibid.*), entraînant l'ouverture d'un "Carré des biffins" de cent places de vente autorisée d'articles de récupération, et l'élargissement de la controverse à d'autres sites de marchés informels et à d'autres échelles de gouvernement urbain. A partir des conflits de valeurs déclenchés par la présence des marchés informels dans certains espaces publics parisiens, mon travail de doctorat interroge l'histoire parisienne des rapports entre petites activités marchandes et

espaces publics ainsi que les rouages politico-institutionnels des interventions des pouvoirs publics dans la gestion de ce petit commerce d'articles de récupération.

Les plaintes des riverains des quartiers concernés portent de manière récurrente sur l'entrave à la circulation que constitue la présence des marchés, sur la dégradation de la propreté du quartier qu'ils provoquent et sur un sentiment d'insécurité liée à l'emprise territoriale du marché : certains riverains ne se sentent plus à leur place dans leur quartier, et redoutent la transgression des limites entre espace public et espace privé que semblent rendre possible cette transgression des normes d'usage de l'espace public et certaines pratiques des espaces interstitiels, comme les halls d'immeubles, par les vendeurs. Virginie Milliot montre ainsi la présence de ces marchés déclenche chez les riverains une peur du déclassement (*ibid.*). Dans un quartier populaire comme celui de la Porte de Montmartre, il s'agit d'une "peur de basculer de peu à rien" (*ibid.*) ; mais, dans le quartier de Belleville, gagné par le mouvement d'embourgeoisement qui s'étend dans le nord-est parisien (Clerval, 2008), la peur du déclassement est liée à la valeur des biens immobiliers - tandis que pour les commerçants, la mise en cause des valeurs circulatoires et paysagères des espaces publics est une affaire économique.

Or, ces valeurs ont été façonnées par l'histoire de la gestion des espaces publics depuis le 19e siècle (Charpy, 2011), qui s'est accompagnée de la marginalisation des petites activités de rue. Ce processus accompagne le passage de l'urbanisme "de contact" du Moyen-Age à l'urbanisme "de spectacle" de la Renaissance, puis à l'urbanisme "de circulation" au 19e siècle, analysé par Françoise Choay (Choay, 1994) :

"Alors que le marché, la foire, les boutiques des artisans et les échoppes serrées sur les ponts, comme la foule des vendeurs de rue, ont caractérisé le commerce de détail jusqu'au XVIIIe siècle, tout change au cours du XIXe siècle quand émergent les formes contemporaines du commerce et la distinction tranchée entre espace privé et espace public. Ceci se renforce au XXe siècle lorsque le modèle commercial cantonne les transactions dans un espace privé spécialisé, tandis que l'espace public est réservé aux déplacements" (Vallat, Semmoud, Monnet, Lefrançois, 2008).

Si la présence des marchés informels a des conséquences sur les valeurs marchandes - immobilières et commerçantes - associées aux aménités paysagères et circulatoires de l'espace public, c'est donc parce que "l'image de la ville" actuelle est indissociable de l'emprise spatiale du capitalisme et de ses besoins en circulation des biens et des personnes (Harvey, 2012).

Face au redéveloppement des marchés informels à Paris, la réaction des pouvoirs municipaux est essentiellement répressive, comme le souligne Virginie Milliot (Milliot, 2010). Néanmoins, à la Porte de Montmartre, la mobilisation des biffins a abouti à l'ouverture de cent places de vente autorisée d'articles de récupération. Les rivalités commerciales ont été contournées par la définition de ce Carré des biffins comme "dispositif d'action sociale", géré par une association d'insertion, tandis que depuis 2012, à la Porte de Vanves, la mise en place d'une gestion interne par l'attribution de places à des biffins au sein des Puces de Vanves suscite des mécontentements parmi les brocanteurs et commerçants patentés. Enfin, dans le 20e arrondissement, sous la pression de la mobilisation d'un collectif de soutien aux biffins fondé par des militants de la Porte de Montmartre

et des élus locaux du Parti de Gauche et d'Europe Ecologie Les Verts, la municipalité a ouvert une ressourcerie - lieu de récupération, retape et revente d'objets - censée mettre en place un "circuit court" d'apport d'articles de récupération par les biffins. Le développement visible des marchés informels dans l'espace public met en effet en cause les régulations actuelles de la gestion des déchets, qui rejoignent les réflexions sur le rôle de "l'économie sociale et solidaire" au sein de celle-ci, et ouvre une brèche politique pour divers acteurs politiques et associatifs.

Les controverses politiques autour de la présence des marchés informels dans certains espaces publics parisiens touchent donc à des enjeux qui s'inscrivent dans l'histoire de la construction du modèle urbain occidental. Néanmoins, aujourd'hui, les réponses des pouvoirs parisiens à la présence de ces marchés informels témoignent d'une volonté d'arbitrer à la marge ces enjeux soulevés par les conflits de valeurs autour de la définition du "biffin".

Références bibliographiques citées :

Brown A., Lyons M., Dankoco I., 2010, "Street Traders and the Emerging Spaces for Urban Voice and Citizenship in African Cities", *Urban Studies* 47/3, p.666-683.

Charpy M., 2011, "L'apprentissage du vide. Commerces populaires et espace public à Paris dans la première moitié du XIXe siècle", in Sauvadet Th., Bacqué M.-H. (coord.), *Usages populaires de l'espace, Espaces et Sociétés*, 144-145, n°1-2/2011, 15-35.

Choay F., 1994, "Six thèses en guise de contribution à une réflexion sur les échelles d'aménagement et le destin des villes", in Berque A. (dir.), *La maîtrise de la ville. Urbanité française, urbanité nippone*, Paris, Editions de l'EHESS, 221-227.

Clerval A., 2008, *La gentrification à Paris intra-muros : dynamiques spatiales, rapports sociaux et politiques publiques*, Thèse de doctorat de géographie, d'aménagement et d'urbanisme, Université de Paris 1 - Panthéon Sorbonne, 602 p.

Coste L., 1994, *L'étranger sous terre. Commerçants et vendeurs à la sauvette du métro parisien*, Paris, L'Harmattan, 186 p.

Harvey D., 2012, *Paris, capitale de la modernité*, Paris, Les Prairies Ordinaires, 529 p.

Milliot V., 2010, "La ville informelle et le travail des marges", in *Les archipels de la Goutte d'Or. Analyse anthropologique d'une métropolisation par le bas*, Rapport de recherche pour le programme "Culture et territoires en Ile-de-France", 88 p.

Steck J.-F., 2003, *Territoires de l'informel : les petites activités de rue, le politique et la ville à Abidjan*, Thèse de doctorat, Université de Paris 10-Nanterre, 600 p.

Vallat C., Semmoud N., Monnet J., Lefrançois D., 2008, "Constructions illégales, activités informelles, interstices urbains : la ville, indomptable territoire", in Arnould P., Baudelle G. (dir.), Supplément "Construire les territoires", *Historiens et Géographes*, 403, Paris, APHG, p.113-123.